Région Occitanie

Guide d'utilisation des données Infrastructures de Covoiturage Open Data

Version 0.1 du 23 octobre 2024

Sommaire

1. Introduction 3

2. Base de données des infrastructures de covoiturage Open Data 4

2.1. Structure 4

2.2. Lexique 6

2.2.1. Type d'infrastructure 6

2.2.2. Type de revêtement de l'infrastructure 7

2.2.3. Statut de l'infrastructure 7

2.2.4. Type d'aménagement pour les vélos 7

2.2.5. Type de services pour les vélos 8

1. Introduction

Ce document offre une explication complète des informations contenues dans la base de données et publiées en Open Data. Il fournit une définition précise de chaque champ, permettant aux utilisateurs de bien comprendre les données disponibles. Il présente également le lexique détaillé des termes employés, afin de faciliter l'interprétation et l'utilisation des informations présentées.

2. Base de données des infrastructures de covoiturage Open Data

2.1. Structure

Alias	Format	Description
id_local	Chaîne de caractères	Indique le code d'identification de l'infrastructure de covoiturage Format : 12345-C-001 (12345 = Code INSEE, C = Covoiturage, 001 = numérotation)
nom_lieu	Chaîne de caractères	Nom de l'infrastructure
ylat	Nombre réel	Latitude de l'infrastructure en degrés décimaux
xlong	Nombre réel	Longitude de l'infrastructure en degrés décimaux
ad_lieu	Chaîne de caractères	Adresse exacte de l'infrastructure
insee	Chaîne de caractères	Code Insee de la commune sur laquelle est implantée l'infrastructure
com_lieu	Chaîne de caractères	Nom de la commune sur laquelle est implantée l'infrastructure
type_infra	Chaîne de caractères	Type de l'infrastructure de covoiturage (Voir lexique)
type	Chaîne de caractères	Type de l'infrastructure de covoiturage pour la BNLC
nb_pl_tt	Nombre entier	Nombre total de places sur l'infrastructure
nb_pl_cov	Nombre entier	Nombre de places consacrées exclusivement au covoiturage sur l'infrastructure
nbre_pl	Nombre entier	Nombre de places consacrées exclusivement au covoiturage sur l'infrastructure pour la BNLC
type_revet	Chaîne de caractères	Type de revêtement qui compose l'infrastructure (Voir lexique)
statut	Chaîne de caractères	Statut de l'infrastructure (Voir lexique)
ouvert	Booléen	Ouverture de l'infrastructure
date_ms	Chaîne de caractères	Date à laquelle l'infrastructure a été mise en service
control_ac	Booléen	Présence d'un contrôle d'accès à l'entrée de l'infrastructure
gratuit	Booléen	Gratuité de l'infrastructure
tarif_j	Nombre réel	Tarif à la journée en euro permettant l'accès à l'infrastructure
tarif_h	Nombre réel	Tarif à l'heure en euro permettant l'accès à l'infrastructure
duree	Chaîne de caractères	Durée maximale en heure pendant laquelle un usager peut laisser sa voiture stationnée sur l'infrastructure
horaires	Chaîne de caractères	Plage horaire durant laquelle l'infrastructure est ouverte au public
Limite_h	Chaîne de caractères	Limite de hauteur en mètre sur l'infrastructure
nbre_pmr	Nombre entier	Nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite sur l'infrastructure
num_lio	Chaîne de caractères	Numéro des lignes d'autocar liO qui sont à proximité de l'infrastructure (moins de 300 m)
nom_lio	Chaîne de caractères	Nom des lignes d'autocar liO qui sont à proximité de l'infrastructure (moins de 300 m)
voie_verte	Booléen	Une voie verte est à proximité de l'infrastructure (moins de 300 m)
type_velo	Chaîne de caractères	Type d'aménagement vélo présent sur l'infrastructure (Voir lexique)
nb_pl_velo	Nombre entier	Nombre de places de stationnement pour vélos
serv_velo	Chaîne de caractères	Services vélo présents sur l'infrastructure (Voir lexique)
nb_pl_irve	Nombre entier	Nombre de places équipées d'une Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)
kva_irve	Nombre entier	Puissance des Infrastructures de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) présentent sur l'infrastructure

lumiere	Booléen	Indique si l'infrastructure est équipée d'un système d'éclairage
abri	Booléen	Indique si l'infrastructure est équipée d'un endroit où les usagers peuvent s'abriter
toilette	Booléen	Indique si l'infrastructure est équipée de toilettes publiques
camera	Booléen	Indique si l'infrastructure est équipée d'un système de vidéo-surveillance
equip_plus	Chaîne de caractères	Autres équipements sur l'infrastructure
proprio	Chaîne de caractères	Nom précis du propriétaire de l'infrastructure
exploitant	Chaîne de caractères	Nom précis du gestionnaire de l'infrastructure
dem_enviro	Chaîne de caractères	Questions environnementales prises en compte dans le cadre de la construction ou la gestion de l'aménagement de l'infrastructure
tx_occup	Nombre réel	Fréquentation de l'infrastructure en nombre de véhicules par jour
rpc_start	Nombre entier	Nombre de départs depuis l'infrastructure d'après le registre de preuve de covoiturage (RPC) l'année précédente
rpc_end	Nombre entier	Nombre d'arrivées depuis l'infrastructure d'après le registre de preuve de covoiturage (RPC) l'année précédente
rpc_tt	Nombre entier	Nombre de trajets ayant utilisé l'infrastructure d'après le registre de preuve de covoiturage (RPC) l'année précédente
pop_com	Nombre réel	Population de la commune sur laquelle l'infrastructure est implantée
pot_piet	Nombre réel	Nombre d'habitants potentiels susceptibles d'utiliser l'infrastructure à pied (moins de 800m)
pot_velo	Nombre réel	Nombre d'habitants potentiels susceptibles d'utiliser l'infrastructure en vélo (moins de 3km)
pot_voit	Nombre réel	Nombre d'habitants potentiels susceptibles d'utiliser l'infrastructure en voiture (moins de 10km)
source	Chaîne de caractères	Source des informations
date_maj	Chaîne de caractères	Date de la dernière mise à jour

2.2. Lexique

Ce lexique a été élaboré par les équipes de la DGD Infrastructures, Transports et Mobilités de la Région Occitanie, en collaboration avec toutes les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et les conseils départementaux (CD) régionaux, et est validé et utilisé par l'ensemble des parties concernées.

2.2.1. Type d'infrastructure

Les six types d'infrastructures de covoiturage identifié sont les suivants :

- **Aires de covoiturage exclusives :** Ces aires sont spécialement aménagées pour le covoiturage et ne sont utilisées que pour cette fin. Elles offrent un espace dédié aux conducteurs et aux passagers qui souhaitent partager un trajet.

- **Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) routiers :** Les PEM routiers sont des points de convergence où différents modes de transport se rencontrent, comme les voitures, les bus et les vélos. Ils favorisent la transition entre ces modes et peuvent encourager le covoiturage comme alternative de déplacement.

- **Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) ferroviaires :** Similaires aux PEM routiers, les PEM ferroviaires sont des hubs où les utilisateurs peuvent passer facilement du train au covoiturage et à d'autres moyens de transport locaux. - Parkings : Ce sont des espaces de stationnement publics ou privés, ou la pratique du covoiturage peut être constatée, même si leur vocation première est toute autre.

- **Arrêts de covoiturage :** Les arrêts de covoiturage sont des emplacements spécifiques le long des routes où les conducteurs peuvent s'arrêter pour prendre des passagers ou se joindre à d'autres covoitureurs. Ils facilitent les rassemblements pour les trajets partagés. Il y est impossible de stationner.

- **Arrêts de covoiturage mutualisés avec les transports en commun (TC) :** Ces arrêts sont conçus pour faciliter la transition entre le covoiturage et les transports en commun, comme les bus ou les tramways. Ils offrent aux voyageurs la possibilité de combiner différents modes de transport pour atteindre leur destination. Il y est impossible de stationner.

Chaque type d'infrastructure peut être identifié comme **formel** ou **informel**, sauf pour les aires de covoiturage exclusives, qui ont été spécialement aménagées uniquement pour le covoiturage et ne peuvent donc pas être considérées comme informelles.

Une infrastructure est considérée comme formelle lorsque qu'un panneau indiquant "covoiturage" est installé et visible sur celle-ci. Ce panneau peut être soit conventionnel, soit territorial. Pour les autres infrastructures, à l'exception des aires de covoiturage exclusives, nous parlons "d'emplacement signalé". Dans ces cas, bien que l'objectif principal de l'infrastructure ne soit pas de faciliter le covoiturage, un espace y est désigné à cette fin. Une infrastructure est considérée comme informelle quand elle n'est pas signalée comme point de rencontre de covoiturage et que la pratique de celui-ci est constatée régulièrement à son emplacement (5 véhicules/jour minimum).

2.2.2. Type de revêtement de l'infrastructure

Les quatre types de revêtement identifié sont les suivants :

- **Perméable**
- **Partiellement perméable**
- **Imperméable**
- **Sans revêtement**

2.2.3. Statut de l'infrastructure

Les quatre statuts d'infrastructures de covoiturage identifié sont les suivants :

- **En service :** L'infrastructure est actuellement opérationnelle et prête à accueillir du public

- **Travaux en cours :** Nous considérons une infrastructure à l'état de projet quand les ordres de services pour travaux ont été notifiés

- **En projet :** Nous considérons une infrastructure à l'état de projet quand celle-ci est validée dans un document de planification, un contrat ou une convention

- **Etude en cours :** Nous considérons qu'une infrastructure a ce statut lorsque des études et analyses sont en cours pour évaluer la faisabilité, les coûts et les implications de sa mise en place avant qu'elle ne passe à la phase de projet

2.2.4. Type d'aménagement pour les vélos

Les quatre types d'aménagement pour les vélos identifié sont les suivants :

- **Pince-roues**
- **Arceau**
- **Box individuel**
- **Consigne collective**

Plusieurs services vélos différents peuvent être présents sur la même infrastructure.

2.2.5. Type de services pour les vélos

Les quatre types de services pour les vélos identifié sont les suivants :

- **Réparation**
- **Gonflage**
- **Location**
- **Recharge électrique**

Plusieurs services vélos différents peuvent être présents sur la même infrastructure.